



Conseil économique et social

Distr. limitée
26 mars 2004
Français
Original: anglais

Reprise de la session de fond de 2004

4 et 5 mai 2004

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures
et confirmation des candidatures**

Élection des membres des commissions techniques du Conseil

Note du Secrétaire général

1. Conformément à la section V de la résolution 557 C (XVIII) du Conseil économique et social, en date du 5 août 1954, modifiée par la décision du Conseil datée du 19 décembre 1968, des informations sur les prochaines vacances dans les commissions techniques auxquelles le Conseil devra pourvoir à la reprise de sa session d'organisation de 2004 figurent dans l'annexe à la présente note.

2. Aux termes de la résolution 1147 (XLI) du Conseil datée du 4 août 1966, en 2004, les membres de la Commission de statistique, de la Commission de la population et du développement, de la Commission du développement social, de la Commission des droits de l'homme, de la Commission de la condition de la femme, de la Commission du développement durable et de la Commission de la science et de la technique au service du développement sont élus sur la base d'une répartition géographique équitable, selon un schéma déterminé. Le schéma applicable à chacune de ces commissions ainsi que leur composition actuelle sont présentés dans l'annexe.



Annexe

Composition des commissions techniques en 2004

Commission de statistique

(24 membres; mandat de quatre ans)

Cinq membres représentant les États d'Afrique

Afrique du Sud (2005), Algérie (2005), Cap-Vert (2007), Ghana (2005), Kenya (2007)

Quatre membres représentant les États d'Asie

Inde* (2004), Iran (République islamique d') (2007), Japon* (2004), République de Corée (2007)

Quatre membres représentant les États d'Europe orientale

Croatie (2007), Fédération de Russie (2005), République tchèque *(2004), Ukraine (2007)

Quatre membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Costa Rica (2005), Cuba (2007), Jamaïque* (2004), Mexique* (2004)

Sept membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Danemark (2005), Espagne (2005), États-Unis d'Amérique (2007), France* (2004), Grèce* (2004), Nouvelle-Zélande (2005), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord* (2004)

* * *

Huit membres seront élus comme suit :

Deux membres représentant les États d'Asie;

Un membre représentant les États d'Europe orientale;

Deux membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Trois membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

Commission de la population et du développement

(47 membres; mandat de quatre ans)

Douze membres représentant les États d'Afrique

Botswana (2005), Cameroun* (2004), Égypte* (2004), Gambie (2005), Ghana* (2004), Jamahiriya arabe libyenne (2007), Kenya (2007), Madagascar (2007), Mauritanie (2006), Nigéria (2005), République démocratique du Congo (2006), Zambie (2005)

Onze membres représentant les États d'Asie^a

Bangladesh* (2004), Chine (2005), Inde (2005), Indonésie* (2004), Iran (République islamique d') (2006), Japon (2007), Malaisie* (2004), Philippines (2006)

Cinq membres représentant les États d'Europe orientale^b

Fédération de Russie (2005), Hongrie (2006), Lituanie* (2004), Pologne (2005)

Neuf membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes^c

Bolivie (2006), El Salvador (2006), Guyana* (2004), Jamaïque (2005), Mexique (2005), Nicaragua (2005), Pérou* (2004)

Dix membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne* (2004), Autriche* (2004), Belgique* (2004), États-Unis d'Amérique (2005), France (2007), Irlande (2005), Luxembourg (2006), Norvège (2005), Pays-Bas (2007), Turquie* (2004)

* * *

Quatorze membres seront élus comme suit :

Trois membres représentant les États d'Afrique;

Trois membres représentant les États d'Asie;

Un membre représentant les États d'Europe orientale;

Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Quatre membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

^a Trois sièges vacants sont à pourvoir par des membres de ce groupe pour un mandat qui commencera à la date de l'élection et prendra fin le 31 décembre 2005 et par un membre dont le mandat commencera à la date de l'élection et prendra fin le 31 décembre 2007.

^b Un siège vacant est à pourvoir par un membre de ce groupe pour un mandat qui commencera à la date de l'élection et prendra fin le 31 décembre 2007.

^c Deux sièges sont à pourvoir par un membre de ce groupe pour un mandat qui prendra fin le 31 décembre 2004 et par un membre dont le mandat commencera à la date de l'élection et prendra fin le 31 décembre 2007.

Commission du développement social

(46 membres; mandat de quatre ans : composition à la quarante-troisième session^a)

Douze membres représentant les États d'Afrique

Afrique du Sud* (2005), Comores* (2005), Côte d'Ivoire (2008), Éthiopie (2008), Gabon* (2005), Jamahiriya arabe libyenne (2007), Mali (2008), République centrafricaine (2007), République-Unie de Tanzanie* (2005), Sénégal (2007), Tunisie (2008), Zambie (2007)

Dix membres représentant les États d'Asie

Bangladesh* (2005), Chine* (2005), Inde (2007), Indonésie (2008), Iran (République islamique d') (2007), Japon (2008), Kazakhstan* (2005), Pakistan (2007), République de Corée (2008), Viet Nam* (2005)

Cinq membres représentant les États d'Europe orientale^b

Bulgarie* (2005), Fédération de Russie (2008), République tchèque* (2005), Roumanie (2007)

Neuf membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Argentine (2007), Chili (2008), El Salvador* (2005), Haïti (2008), Jamaïque* (2005), Mexique* (2005), Pérou (2008), République dominicaine (2007), Suriname (2007)

Dix membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne (2008), Autriche* (2005), Danemark* (2005), Espagne (2007), États-Unis d'Amérique (2008), France (2008), Italie* (2005), Malte (2007), Suisse* (2005), Turquie (2007)

* * *

Dix-sept membres seront élus comme suit :

Quatre membres représentant les États d'Afrique;

Quatre membres représentant les États d'Asie;

Deux membres représentant les États d'Europe orientale;

Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Quatre membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

^a Conformément à la décision 2002/210 du Conseil, le Conseil élira les nouveaux membres pour un mandat de quatre ans commençant à la première séance de la quarante-quatrième session de la Commission, qui se tiendra en 2005, et prenant fin à la clôture de la quarante-septième session de la Commission en 2009.

^b Un siège vacant est à pourvoir par un membre de ce groupe pour un mandat qui commencera à la date de l'élection et prendra fin à la clôture de la quarante-sixième session de la Commission en 2008.

Commission des droits de l'homme

(53 membres; mandat de trois ans)

Quinze membres représentant les États d'Afrique

Afrique du Sud (2006), Burkina Faso (2005), Congo (2006), Égypte (2006), Érythrée (2006), Éthiopie (2006), Gabon (2005), Mauritanie (2006), Nigéria (2006), Ouganda* (2004), Sierra Leone* (2004), Soudan* (2004), Swaziland (2005), Togo* (2004), Zimbabwe (2005)

Douze membres représentant les États d'Asie

Arabie saoudite (2006), Bahreïn* (2004), Bhoutan (2006), Chine (2005), Inde (2006), Indonésie (2006), Japon (2005), Népal (2006), Pakistan* (2004), Qatar (2006), République de Corée* (2004), Sri Lanka (2005)

Cinq membres représentant les États d'Europe orientale

Arménie* (2004), Croatie* (2004), Fédération de Russie (2006), Hongrie (2006), Ukraine (2005)

Onze membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Argentine (2005), Brésil (2005), Chili* (2004), Costa Rica (2006), Cuba (2006), Guatemala (2006), Honduras (2006), Mexique* (2004), Paraguay (2005), Pérou (2006), République dominicaine (2006)

Dix membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne (2005), Australie (2005), Autriche* (2004), États-Unis d'Amérique (2005), France* (2004), Irlande (2005), Italie (2006), Pays-Bas (2006), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2006), Suède* (2004)

* * *

Quatorze membres seront élus comme suit :

Quatre membres représentant les États d'Afrique;

Trois membres représentant les États d'Asie;

Deux membres représentant les États d'Europe orientale;

Deux membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Trois membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

Commission de la condition de la femme

(45 membres; mandat de quatre ans : composition à la quarante-neuvième session)^a

Treize membres représentant des États d'Afrique^a

Afrique du Sud (2006), Algérie (2007), Botswana (2006), Burkina Faso (2006), Congo (2007), Gabon (2006), Ghana (2008), Guinée* (2005), Maurice (2008), Nigéria (2007), République-Unie de Tanzanie* (2005), Soudan (2006), Tunisie* (2005)

Onze membres représentant les États d'Asie

Chine (2008), Émirats arabes unis (2006), Inde (2007), Indonésie (2006), Iran (République islamique d') (2006), Japon* (2005), Kazakhstan (2008), Malaisie (2006), Pakistan * (2005), République de Corée (2006), Thaïlande (2007)

Quatre membres représentant les États d'Europe orientale

Arménie (2007), Azerbaïdjan* (2005), Fédération de Russie (2007), Hongrie (2008)

Neuf membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Argentine* (2005), Bolivie (2007), Cuba (2006), El Salvador (2008), Guatemala (2006), Nicaragua (2006), Pérou* (2005), République dominicaine (2008), Suriname (2008)

Huit membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne* (2005), Belgique (2007), Canada (2007), États-Unis d'Amérique (2008), Islande (2008), Pays-Bas* (2005), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord* (2005), Turquie (2007)

* * *

Onze membres seront élus comme suit :

Trois membres représentant les États d'Afrique;

Deux membres représentant les États d'Asie;

Un membre représentant les États d'Europe orientale;

Deux membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Trois membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

^a Conformément à la décision 2002/234 du Conseil, le Conseil élira les nouveaux membres pour un mandat de quatre ans commençant à la première séance de la cinquantième session de la Commission, qui se tiendra en 2005, et prenant fin à la clôture de la cinquante-troisième session de la Commission en 2009.

Commission des stupéfiants

(53 membres; mandat de quatre ans)

Onze membres représentant les États d'Afrique

Afrique du Sud (2005), Algérie (2007), Burkina Faso (2005), Cameroun (2007), Gambie (2005), Madagascar (2007), Nigéria (2005), Ouganda (2007), République démocratique du Congo (2007), Soudan (2007), Zambie (2007)

Douze membres représentant les États d'Asie^a

Chine (2005), Émirats arabes unis (2007), Inde (2007), Indonésie (2005), Iran (République islamique d') (2007), Japon (2005), Liban (2007), Malaisie (2007), Myanmar (2007), Pakistan (2005), République démocratique populaire lao (2007), Thaïlande (2007)

Six membres représentant les États d'Europe orientale

Bélarus (2005), Bosnie-Herzégovine (2007), Croatie (2007), Fédération de Russie (2005), Hongrie (2007), Ukraine (2005)

Dix membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes^a

Argentine (2007), Brésil (2007), Chili (2007), Colombie (2005), Cuba (2007), Guatemala (2007), Jamaïque (2005), Mexique (2005), Nicaragua (2005), Pérou (2007)

Quatorze membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne (2007), Australie (2005), Autriche (2007), Espagne (2005), États-Unis d'Amérique (2007), France (2007), Israël (2007), Italie (2007), Norvège (2007), Pays-Bas (2005), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2005), Suède (2007), Suisse (2007), Turquie (2005)

^a Conformément à la résolution 1991/49 du Conseil, du 21 juin 1991, tous les quatre ans, un siège est attribué à tour de rôle aux États d'Asie et aux États d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2003, le siège en question a été attribué aux États d'Asie pour un mandat de quatre ans à compter du 1er janvier 2004.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

(40 membres; mandat de trois ans)

Douze membres représentant les États d'Afrique

Algérie (2005), Botswana (2006), Burundi (2006), Comores (2005), Éthiopie (2005), Égypte (2006), Gambie (2005), Mauritanie (2005), Nigéria (2006), Ouganda (2005), République centrafricaine (2005), Zambie (2005)

Neuf membres représentant les États d'Asie

Arabie saoudite (2006), Chine (2005), Inde (2006), Indonésie (2006), Iran (République islamique d') (2006), Japon (2005), Pakistan (2005), République de Corée (2005), Thaïlande (2006)

Quatre membres représentant les États d'Europe orientale

Croatie (2005), Fédération de Russie (2005), République tchèque (2006), Ukraine (2006)

Huit membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Brésil (2006), Cuba (2006), El Salvador (2005), Jamaïque (2006), Mexique (2006), Nicaragua (2005), Paraguay (2006), Pérou (2005)

Sept membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États

Autriche (2005), Canada (2006), Finlande (2006), Italie (2005), États-Unis d'Amérique (2006), Italie (2005), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2006), Turquie (2005)

Commission du développement durable

(53 membres; mandat de trois ans : composition à la treizième session)^a

Treize sièges pour les États d'Afrique

Algérie (2007), Afrique du Sud* (2005), Burkina Faso (2007), Égypte* (2005), Éthiopie (2006), Gabon* (2005), Ghana (2007), Guinée-Bissau (2006), Lesotho* (2005), Sierra Leone (2007), Ouganda (2006), République démocratique du Congo* (2005), Soudan (2006)

Onze sièges pour les États d'Asie

Arabie saoudite* (2005), Chine* (2005), Fidji (2006), Iran (République islamique d') (2007), Japon (2006), Kazakhstan (2007), Népal* (2005), Ouzbékistan* (2005), Pakistan (2007), Qatar (2007), République de Corée (2006)

Six sièges pour les États d'Europe orientale

Azerbaïdjan* (2005), Croatie* (2005), Fédération de Russie (2006), Géorgie (2007), Hongrie (2006), ex-République yougoslave de Macédoine (2007)

Dix sièges pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Antigua-et-Barbuda* (2005), Argentine* (2005), Brésil (2007), Colombie (2007), Costa Rica* (2005), Honduras (2006), Jamaïque (2006), Paraguay (2007), Pérou* (2005), Sainte-Lucie (2006)

Treize sièges pour les États d'Europe occidentale et autres États

Allemagne* (2005), Australie (2006), Autriche (2007), Belgique* (2005), Canada* (2005), États-Unis d'Amérique (2006), Finlande (2007), France (2007), Luxembourg (2007), Norvège* (2005), Pays-Bas (2006), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2006), Turquie* (2005)

* * *

Vingt membres seront élus comme suit :

Cinq membres représentant les États d'Afrique;

Quatre membres représentant les États d'Asie;

Deux membres représentant les États d'Europe orientale;

Quatre membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Cinq membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

^a Conformément à la résolution 1997/63 du Conseil, le Conseil élira les nouveaux membres pour un mandat de trois ans commençant à la séance d'organisation de la quatorzième session de la Commission en 2005 et prenant fin à la clôture de la seizième session de la Commission en 2008.

Commission de la science et de la technique au service du développement

(33 membres; mandat de quatre ans)

Huit membres représentant les États d'Afrique

Algérie* (2004), Cameroun* (2004), Éthiopie (2006), Ghana* (2004), Lesotho (2006), Maroc (2006), Sierra Leone* (2004), Soudan (2006)

Sept membres représentant les États d'Asie

Bangladesh (2006), Chine (2006), Inde (2006), Iran (République islamique d') (2006), Jordanie* (2004), Philippines* (2004), Sri Lanka* (2004)

Quatre membres représentant les États d'Europe orientale

Bélarus (2006), Fédération de Russie* (2004), Roumanie (2006), Slovaquie* (2004)

Six membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes

Bolivie (2006), Brésil* (2004), Chili (2006), Grenade* (2004), Jamaïque* (2004), Paraguay (2006)

Huit membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États^a

Allemagne (2006), Autriche* (2004), Belgique (2006), Espagne* (2004), Grèce (2006), Turquie (2006)

* * *

Seize membres seront élus comme suit :

Quatre membres représentant les États d'Afrique;

Trois membres représentant les États d'Asie;

Deux membres représentant les États d'Europe orientale;

Trois membres représentant les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Quatre membres représentant les États d'Europe occidentale et autres États.

* Membre sortant.

^a Deux sièges sont vacants au titre de ce groupe pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2004.